



Chantier annulé devis signé acompte remis

Par **nancy1980**, le **14/04/2008** à **11:10**

j ai fait un devis a une cliente en mai 2006
en juin 2006, je débarque sur le chantier avec mon acompte
elle me demande de revenir plus tard
depuis près de 2 ans s'écoulent
elle m'appelle la semaine dernière pour commencer de sute
ce qui m'est impossible
de ce fait, elle ne veut plus que ce soit moi qui fasse les travaux
puis-je lui demander une indemnité
dans le devis signé il est juste précisé qu'elle ne peut pas annuler la vente